Les rouages reliant la section locale à son organisation centrale, varient selon les syndicats, les industries, et les professions représentées. Les syndicats de cheminots, par exemple, ont des commissions conjointes dans des domaines particuliers et certains syndicats industriels, comme celui des Travailleurs unis de l'automobile, ont établi des conseils qui s'occupent de secteurs particuliers de l'industrie. Certains syndicats nationaux ont établi des conseils auxiliaires qui veillent aux besoins des sections locales sur le plan provincial et régional. Certains syndicats internationaux ont établi des conseils de district (ou régionaux) canadiens qui agissent au nom de l'ensemble de leurs adhérents canadiens. tandis que d'autres ont réparti ces adhérents entre deux ou plusieurs districts. Dans certains cas, des sections locales canadiennes font partie des mêmes districts que les sections locales des États américains avoisinants. On tend, cependant, à créer des districts canadiens jouissant d'une autonomie considérable.

Il y a deux grandes centrales syndicales sur le plan national, le Congrès du Travail du Canada (CTC) et la Confédération des syndicats nationaux (CSN). Celles-ci coordonnent les activités de leurs syndicats affiliés (entre autres choses, les relations entre ces syndicats et le gouvernement fédéral et

les gouvernements provinciaux) et établissent, sur le plan international, des relations avec les travailleurs syndiqués d'autres pays. Ces deux centrales organisent des congrès bisannuels auxquels assistent les délégués des syndicats affiliés; au cours de ces congrès, on fixe la politique à suivre et on procède à l'élection des dirigeants. Les fonds des centrales proviennent des contributions per capita versées par les syndicats affiliés. Les syndicats affiliés au CTC sont dispersés dans toutes les provinces et ils représentent environ les deux tiers de l'ensemble des syndicalistes canadiens. La plupart sont des syndicats internationaux qui sont également affiliés à la FAT-COI aux États-Unis. La CSN, dont les syndicats affiliés exercent leur activité surtout dans la province de Québec, et dont aucun n'est affilié à des syndicats internationaux, regroupe 5,4 p. 100 des syndicalistes canadiens et environ un tiers des syndicalistes québécois. Une troisième centrale syndicale, le Congrès des syndicats démocratiques, composée de syndicats auparavant affiliés à la CSN, a été formée en 1972. La plus récente fédération nationale est la Confederation of Canadian Unions, formée en 1969, qui regroupe environ 1 p. 100 de tous les syndiqués. Près du quart des syndicalistes font partie de syndicats qui ne sont affiliés à aucune de ces centrales5.

<sup>5</sup>Voir tableau 2